

Les Organisations Professionnelles fédérées au sein de l'Union Professionnelle Départementale (UPA)

vous incitent

à la reprise d'une entreprise artisanale,



10 bonnes raisons de reprendre une entreprise artisanale

Vous êtes expert de votre métier !

-Vous en maîtrisez les savoirs faire,
-Vous aimez conseiller et satisfaire les clients,

-Vous savez être autonome,

Ces qualités de repreneurs appartiennent aux salariés issus de l'artisanat, vous êtes donc les mieux armés pour la reprise et vous intéressez les vendeurs et les financeurs.

Vous connaissez l'entreprise ou le secteur !

-Vous participez à l'histoire de la profession, avec une connaissance du métier (améliorations à apporter, évolutions des produits et du marché...)

-Vos expériences rassurent les partenaires de l'entreprise (clients, fournisseurs, conseils, ...).

Devenez un acteur économique et social reconnu dans votre ville !

-Vous participez et symbolisez la dimension humaine de l'entreprise,

-Vous contribuez au maintien des commerces de proximité

-Vous détenez une notoriété certaine et devenez incontournable grâce au développement de votre propre réseau de relations.

Le financement de la transmission par les salariés est soutenu par des dispositifs d'aides publiques, rendant accessible la reprise pour tous.

-L'apport personnel du repreneur est exigé, mais il peut être renforcé par des fonds de prêt d'honneur,

-D'autres aides prennent la forme de subventions, de garanties d'emprunt, de prêts à taux bonifiés, d'exonérations provisoires, de cumuls possibles allocations et revenus, sur une période ,etc...

Votre patrimoine reste protégé !

-Des solutions juridiques protègent votre patrimoine actuel et futur.

Vous êtes entourés d'experts et de conseillers, connaissant parfaitement l'artisanat !

-Les comptables, assureurs, conseillers juridiques, mutuelles, notaires,

-Les organisations professionnelles artisanales (UPA), vous apportent soutien, écoute permanente, conseil, formation et répondent à toutes vos questions...

La reprise moins risquée que la création !

Les enquêtes démontrent que le rachat d'entreprise présente un taux de réussite nettement supérieur à celui de la création,

Le choix d'un modèle économique valorisant !

Vos protections sociales restent Inchangées

Vos droits aux prestations retraites sont maintenus

Vos nouvelles responsabilités doivent contribuer à une vie matérielle plus épanouie.

Vous accédez à la formation

Pour accéder ou développer vos compétences en gestion management organisation vente et technique (produit...)

La formation est financée pour vous

Vous ne serez pas seul grâce au tutorat :

Profiter de l'accompagnement du cédant pour la gestion et la relation clientèle, gage de la réussite du projet de reprise.

La reprise vous intéresse !

Parlez-en avec votre employeur ! ,

Pour tout conseil, Contacter votre UPA départementale,

Pour le Morbihan

Union Professionnel Artisanale 56
14, Bd des îles – BP 87
56 003 VANNES cedex

La reprise d'une entreprise artisanale

Pourquoi pas vous !

Une opportunité professionnelle et sociale à saisir !



Etes-vous ambitieux ?

Etes-vous indépendant ?

Vos compétences, vos responsabilités et vos valeurs professionnelles sont reconnues par votre employeur, par vos collègues, par vos clients.

DEVENEZ « ENTREPRENEUR - ARTISAN »:

ACTEUR DE LA VIE SOCIALE DE VOTRE VILLE !

Franchissez le pas !